

# Séance de la Caisse des Écoles du 23 juin 2020

## Présents

Mmes LOUVET Emmanuelle, BERNARDES RAMOS Olinda, QUELLIEN Bérengère, BENAIR Emilie, CODOGNOTTO Véronique, DESCAMPS Véronique, MACKENZIE Anne, TOUY Aurélie.

Mrs DANNÉ Philippe, AZOUG Nasser, DUMESNIL Mickaël, Mrs LAFARGUE Frédéric (s/ couvert de Mme BARBIER Isabelle), PRINCE Guillaume.

## Secrétaire de séance

Mme LOUVET Emmanuelle.

## 1. Approbation du compte administratif 2019

Dans le cadre de l'approbation du compte administratif 2019, le Président de la caisse des écoles quitte la salle de réunion. Madame LOUVET présente le compte administratif 2019. Celui-ci présente un déficit de 7 742,95 €. Avec la reprise des résultats antérieurs de 2018 d'un montant positif de 17 266,08 €, il présente un solde de clôture de 9 523,13 €. Le compte administratif est approuvé à l'unanimité. Monsieur le Président est alors rappelé. Il prend acte du vote.

## 2. Approbation du compte de gestion 2019

Le compte de gestion 2019, présenté par le Président est en tout point identique au compte administratif. Il est approuvé à l'unanimité.

## 3. Affectation des résultats

Monsieur le Président propose de réaffecter l'excédent de 9 523,13 € (compte R002) au budget 2020 : voté à l'unanimité.

## 4. Vote du budget 2020

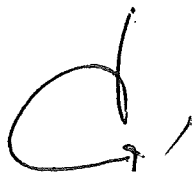
Monsieur le Président propose à ses collègues le budget 2020 qui s'équilibre à 151 625 € en section de fonctionnement.

Chapitre	Désignation	Dépenses	Recettes	Vote
011	Charges à caractère général	61 175,00 €		Unanimité
012	Charges de personnel	90 450,00 €		Unanimité
002	Excédents antérieurs reportés		9 523,13 €	Unanimité
74	Dotations, subventions et participations		103 500,00 €	Unanimité
75	Autres produits de gestion courante		38 601,87 €	Unanimité
	<b>Total</b>	<b>151 625,00 €</b>	<b>151 625,00 €</b>	

Après avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité le budget 2020 voté par chapitre.

## 5. Questions diverses

- Mr le Président rappelle que cette année 2020 a été particulière en raison du Covid 19 et la fermeture de l'école pendant 6 semaines. La réouverture a pu se faire dans de bonnes conditions avec la mise en place d'un protocole sanitaire précis. La nouvelle organisation a été travaillée avec le directeur de l'école, la représentante des parents d'élèves, les élus et le secrétariat de mairie. Le COVID représente aujourd'hui un coût de 18 000 € pour la commune, entre l'achat de masques, de produits désinfectants, de papier à usage unique, d'embauche de personnel pour assurer l'hygiène et la désinfection des locaux.



- Concernant la restauration scolaire, Mr le Président rappelle que la mise en place de repas froids, conformément aux directives du protocole sanitaire a représenté un surcoût de 600 € par mois à la charge de la municipalité, celle-ci ne souhaitant pas l'impacter sur le budget des familles. Les inscriptions pour les repas froids au restaurant scolaire ont été très compliquées à gérer à la reprise du 15 mai (délais d'inscriptions non respectés, annulations de dernière minute, ...).
- Lors de la dernière assemblée générale de la Caisse des écoles et comme la loi l'impose, le sujet des repas végétariens a été abordé (1/4). Le contrat avec « Restofrais » arrivant à échéance mi-octobre, un nouvel appel d'offre sera lancé par la municipalité à cette date, sauf si la société demande un avenant.
- Mr le Président rappelle qu'une convention d'aménagement d'école a été votée par le conseil municipal en 2019. Un comité de pilotage réunissant l'IEN, des élus, les représentants des parents d'élèves, des enseignants, des représentants du département, du CAUE et d'un bureau d'étude sera installé dès la rentrée scolaire pour réfléchir au devenir de l'école. Cette étude se fera sur environ 6 mois, afin de décliner différents scénarios.
- Mme Descamps demande si les travaux de réfection des bâtiments scolaires en termes de peinture des salles de classe sont prévus. Mr le Président précise que ce n'est pas à l'ordre du jour actuellement.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.***



Signature

